

**Bourse Direct**

Assemblée générale mixte du 12 mai 2022  
Quatorzième résolution

**Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

**FIDORG AUDIT**  
62, rue de la Chaussée d'Antin  
75009 Paris  
S.A.S. au capital de € 124 000  
339 713 869 R.C.S. Caen

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie  
régionale de Normandie

**ERNST & YOUNG Audit**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## **Bourse Direct**

Assemblée générale mixte du 12 mai 2022  
Quatorzième résolution

### **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre directoire vous propose de lui déléguer, pour une durée de vingt-quatre mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris et Paris-La Défense, le 21 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDORG Audit

ERNST & YOUNG Audit

Manuel Le Roux

Bernard Heller